

Terre & Mer

An douar hag ar mor



Office de tourisme

nouveau local ouvert depuis le 4 avril
aménagé par les services municipaux



Vie Municipale // 6
Le Relais Associatif
accompagne les assos



Dossier // 7
Le budget 2016
Travaux & CCAS



Vie Locale // 12
Simplification
du Tri des déchets



Culture // 13
La Big Bande
fout le bazar !

Jeunes guidelois dans "l'enfer de Verdun"

Février - Décembre 1916

Inscrite dans notre mémoire collective, la Bataille de Verdun reste pour beaucoup un des plus forts symboles de la "Grande Guerre".

Pendant un peu plus de 10 mois les forces françaises et allemandes se sont âprement combattues sur un front de près de 5 km entraînant un peu plus de 300 000 pertes dont 163 000 soldats français. Parmi eux, 9 jeunes guidelois récemment partis du pays où ils ne sont jamais revenus. Plusieurs d'entre eux ont encore de la famille à Guidel...

Tous sont morts au champ d'honneur, sur différents sites de cette énorme bataille (à Verdun, à la Côte du Poivre, à Douaumont, à Chattancourt, etc...); "tués à l'ennemi", selon la formule consacrée. Il s'agit de :

Jérôme Kermorgan, du bourg, soldat au 160^{ème} RI, décédé le 1^{er} Mars (29 ans),

Joseph Le Goff, de la Madeleine, caporal au 9^{ème} Rgt de Zouaves, décédé le 2 Mars (26 ans),

François Jaume, du bourg, soldat au 57^{ème} Chasseurs, décédé le 21 Mars (28 ans),

Jean-Louis Guillerme, de Saint Michel, 62^{ème} RI, décédé le 17 Avril (26 ans),

Jean-Michel Le Clanche, du bourg, soldat au 62^{ème} RI, décédé le 18 Avril, (27 ans),

Joseph Bourlieux, de la Croix de Kerbigot, sergent au 154^{ème} RI, décédé le 29 Mars, (28 ans),

André-Marie Lescendre* du bourg, canonnier au 51^{ème} RA, décédé le 12 Juin, (30 ans),

Julien Le Montagner, de Kermerien, soldat au 41^{ème} RI, décédé le 1^{er} Juillet (25 ans),

Jean Louis Rigoussen, de Kerroch, soldat au 4^{ème} RI décédé le 18 Novembre (26 ans).

Inscrits sur notre monument communal, ils sont toujours présents dans le souvenir des membres de leurs familles.



André-Marie Lescendre

* Né à Guidel, le 25 Avril 1886, André-Marie Lescendre y travaillait comme menuisier au sein de l'entreprise artisanale Le Quintrec. Incorporé au 51^{ème} RA où il était canonnier-servant, il a pu être pris en photo lors d'un retour en permission. Peu de temps après, il est mort au combat, le 12 Juin 1916 au Fort de Liouville - Baleycourt, près de Verdun. Il repose à la Nécropole Nationale de Chattancourt.

Souvent associée à Verdun, la bataille de la Somme (Juillet -Novembre 1916) fut aussi très meurtrière.

13 Jeunes guidelois y ont perdu la vie.

Nous les évoquerons dans notre prochain texte.

Remerciements pour leurs recherches à Jo Daniel et l'association Histoire et Patrimoine de Guidel.

Pour marquer son engagement dans la célébration du Centenaire de la première Guerre Mondiale la Ville de Guidel, y consacrera cette rubrique, de manière exclusive jusqu'en Novembre 2018. Nous pourrons ainsi partager certains points de notre histoire locale inscrite dans l'histoire de France.

À la découverte des noms de famille bretons

par Serge Le Bozec / Ar-un-Dro e Gwidel

Les noms de famille peuvent désigner l'origine géographique du premier ancêtre porteur du nom.

Ainsi quelqu'un dénommé "Bourhis" est, dans son sens premier, originaire du bourg. Ce nom correspond à Bourgeois. L'orthographe moderne en est "bourc'hiz" et le pluriel "bourc'hizion".

Le nom peut aussi être simplement le nom de la commune (ou de la paroisse comme on disait il y a quelques siècles) ou d'un village.

Parfois, le nom correspond à la prononciation réelle bretonne du lieu d'origine. Ainsi, on reconnaît "Pont-Aven" dans la famille "Pondaven". Ou encore "Sainte-Sève" écrit phonétiquement dans le nom de personne "Sanseo".

Le plus souvent, le nom de famille et celui du lieu suivent l'orthographe administrative. Par exemples : Plouhinec, Kervégant, Liscoet, Kernevel, Keraudren, Kersauzon, ...

2 Histoire(s) de Guidel

4 Retour en images

5 État civil

6 Vie municipale
- Relais Associatif

7 Dossier
Budget 2016
→ Présentation
→ Travaux / CCAS

10 Conseil Départemental
- Infos

11 Vie locale
- Le frelon asiatique
- Déplacements doux
- Nouveaux Professionnels
- Marchés Publics
- Simplification du Tri
- Recensement militaire

13 Culture
- L'ESTRAN
- AMG

14 Vie politique / Expression

16 Agenda

Mairie de Guidel

11, Place de Polignac 56520 Guidel

Mail : mairie@mairie-guidel.fr

Tél. 02 97 02 96 96 / Fax. 02 97 65 09 36

Accueil :

lundi au jeudi : 8h30-12h/13h30-17h30

vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

et samedi : 9h30-12h (État civil)

www.guidel.com

Urgences

>> Pompiers : 18

>> Samu : 15 (ou 112 depuis un mobile)

>> Police : 17

>> Gendarmerie : 02 97 32 61 17

>> Médecin de garde : 02 97 68 42 42

>> SOS Médecins : 36 24

>> Pharmacie de garde : 32 37

>> Centre antipoison : 02 99 59 22 22

>> Hôpital : 02 97 64 90 00 (24h/24)

>> Violence conjugale : 39 19

>> Enfance maltraitée : 119

>> Urgence gaz GrDF : 0 800 47 33 33

>> EDF dépannage : 0 810 333 356

>> Déchetterie : 02 97 65 30 01

L'arrivée du printemps marque le réveil de la nature. Pour le conseil municipal, c'est le temps du vote du budget.

Si l'année 2015 s'est achevée sur un résultat de clôture satisfaisant, malgré la baisse des dotations de l'Etat, c'est en raison d'un contrôle sévère des dépenses de fonctionnement et de la réduction des dépenses d'investissement.



De nouveaux challenges pour 2016 !

Le défi pour 2016 consiste à renouveler l'exercice dans des conditions toujours plus compliquées, puisque chaque année, les concours de l'Etat se réduisent.

Puisque le choix est fait de ne pas majorer la pression fiscale, et de ne pas recourir à l'emprunt, il faut être encore plus vigilant sur la dépense. En conséquence, l'investissement doit être étalé.

De la sorte, le démarrage de la construction de la nouvelle école sera retardé d'une année.

Mais il reste un volant de réalisations convenable, et les réserves accumulées, permettront de mettre en œuvre progressivement le programme engagé.

François Aubertin, Maire de Guidel



J'aime "Ville de Guidel" ! Retrouvez la ville sur Facebook

Pourquoi une page Facebook ?

Le côté moins formel et moins institutionnel de Facebook permet de toucher un autre public que les supports de communication traditionnels (bulletin municipal, site internet et Sortir@Guidel), c'est pourquoi, suite à une réflexion sur la communication menée avec L'Observatoire de la vie locale, il a été décidé d'ouvrir une page officielle "Ville de Guidel".

Et pour quel type d'informations ?

Grâce à cette page vous serez informés sur :

- Les actualités de la ville (élections, réunions publiques, conférences, travaux...)
- Les événements culturels et les animations organisées par la ville ou par ses partenaires (Fondation Polignac, 7 chapelles en Arts, La Littorale 56...)
- Les alertes (météo, circulation, pollution...)



Pour l'agenda complet, vous pouvez continuer à consulter le site ou "Sortir@Guidel". La page est mise à jour par le service communication pour les événements et animations avec le concours de M. Guilbaudeau, conseiller délégué à la sécurité, pour les alertes.

4 Retour en images



12^e forum de l'orientation et de la formation pour jeunes et adultes à Kerprat



Nettoyage des plages organisé par la WSA et la ville le 19 mars dans le cadre des Initiatives océanes



Les agents municipaux ayant reçu une médaille du travail lors des vœux au personnel le 28 janvier



Vendredi 11 mars : départ en retraite de J.P. Philippe, directeur du Belambra de 1990 à 2016



Pose de la première pierre de la Villa Harmonie, rue des Prêtres



L'équipe municipale a présenté ses remerciements aux bénévoles du Téléthon le samedi 20 février



Élus et agents municipaux au départ du Trail de Quéven le 20 mars



19 mars : cérémonie de commémoration du cessez-le-feu en Algérie

Naissances



Janvier 2016

LEQUÉRÉ Liz, le 9 Janvier
 FINANCE Mattia, le 10 Janvier
 BAYRAM Ayla, le 12 Janvier
 PAGLIALUNGA Louise, le 19 Janvier
 THION Mila, le 19 Janvier
 LE BOHEC Milan, le 21 Janvier
 KOKOT Swan, le 27 Janvier
 BEAUFRÈRE Aria, le 28 Janvier
 THOMAS Rose, le 30 Janvier
 KERBELLEC Rosa, le 31 Janvier

Février 2016

THIERRY Soën, le 12 Février
 HUN DUMORTIER Rose, le 15 Février
 LOY Ismérie, le 17 Février
 CARSON Victor, le 20 Février
 CARSON Pierre, le 20 Février
 LE RUNIGO KRUSE Jeanne, le 23 Février
 LE PRIOL Rose, le 24 Février
 LE PADELLEC VAN PRAET Lucien, le 28 Février

Mars 2016

GUILLOU Roxane, le 2 Mars
 CULTET Elwann, le 10 Mars
 TANGUY Madilyn, le 19 Mars
 BONTOUX Jules, le 19 Mars
 SENAVE Neyla, le 20 Mars
 SALAUN Eryne, le 24 Mars

Décès



Janvier 2016

LE MESTREALLAN Lucienne
 épouse LE DANTEC, 61 ans, le 3 Janvier
 NÉON Jean-Louis, 80 ans, le 08 Janvier
 COEFFIC Thérèse
 épouse LE CLANCHE, 83 ans, le 8 Janvier
 LEPEQUEUR Yvonne
 épouse GILLON, 84 ans, le 8 Janvier
 KERDELHUE Pierre, 91 ans, le 10 Janvier
 COURTET Simone veuve NOZAHIC, 87 ans, le 15 Janvier
 GUILLEMOTO Raynald, 50 ans, le 16 Janvier
 LE DREF Alice veuve KERSAHO, 92 ans, le 18 Janvier
 QUILLIEN Marie-Josèphe
 veuve KERGASTEL, 95 ans, le 19 Janvier
 CLAIR Marie-Louise
 veuve BOURRETTE, 89 ans, le 22 Janvier
 CRASSIN Jean-Luc, 53 ans, le 29 Janvier
 LOIODICE Rosa veuve OMNES, 87 ans, le 30 Janvier
 ALLAMIGEON Jacky, 64 ans, 31 Janvier

Février 2016

COËTMEN Jean, 89 ans, le 11 Février
 LE GOFF Marie-Hélène
 veuve LAMOUR, 86 ans, le 12 Février
 LE GUILLOUX Robert, 66 ans, le 15 Février
 SÉVENO Olga, 19 ans, le 17 Février
 LE FLOCH Françoise, 93 ans, le 22 Février
 HURTECAM Pierrette
 épouse BARRIERE, 77 ans, le 22 Février
 MATHONIERE Etienne
 veuve DEVILLE DE PERIERE, 89 ans, le 22 Février

Mars 2016

LE YHUELLIC Héléna veuve HOREL, 95 ans, le 2 Mars
 TAURIAN Jean, 78 ans, le 4 Mars
 BIENVENU Henri, 64 ans, le 8 Mars
 RIGOUSSEN Jean-Marie, 83 ans, le 15 Mars
 GUEGAN Corentin, 92 ans, le 19 Mars
 COLLIN Ernest, 89 ans, le 23 Mars
 PENVERNE Anne-Marie
 veuve LE CAIGNEC 83 ans, le 24 Mars



Relais associatif

L'accompagnement des associations guidéloises

Comment accompagner les associations de la façon la plus juste et la plus efficace possible, avec des moyens plus contraints ? C'est la difficile équation que la ville et notamment le Relais associatif a eu à résoudre. Pour y parvenir, un travail d'analyse a dû être réalisé.



La subvention est alors regardée en prenant en compte non seulement l'apport en numéraire mais aussi les avantages en nature, valorisés sur des critères objectifs (mise à disposition de locaux ou d'équipements, de matériels ou de personnel).

Etablir cet audit a nécessité un travail important, et une approche précise.

Le but de tout cela ?

Cette profonde analyse est destinée à parvenir à des critères de soutien objectifs, justifiés, équitables et donc indiscutables pour partager au mieux les moyens alloués - restriction budgétaire oblige - en baisse cette année.

Plus d'infos

P. Cormier, adjoint aux associations
J. Grévès, adjoint aux sports
F. Hervé, adjoint à la culture
J.J. Marteil, conseiller délégué adjoint aux animations et au tourisme

ASSOCIATIONS Elles sont aujourd'hui 152 et ce nombre ne cesse d'évoluer, tant la vie associative est foisonnante à Guidel et la demande forte, dans tous les domaines : sportif, culturel, divertissement, activités...

Un investissement de la ville

La ville met à leur disposition de très nombreux locaux : salles communales de Kerprat et de la Villeneuve Ellé, équipements sportifs, et la Maison des associations Ti An Holl, ou Brizeux. Pourtant la demande de locaux est encore supérieure à l'offre, mais chacun arrive à trouver peu ou prou son bonheur dans l'existant. Et les services techniques sont très sollicités, notamment pendant la période estivale : ils ont au fil des ans disposé du matériel adapté (par exemple : camions, conteneurs, bancs, tables, chapiteaux...) et constitué des équipes efficaces et bien rodées. Mais l'aide c'est aussi du numéraire.

Le Conseil municipal vote chaque année un montant de subventions, ce qui fait toujours l'objet de discussions, voire de contestations !

Un nouveau regard

Aussi a-t-il été décidé pour être plus équitable, de porter un regard global sur les associations.

C'est pourquoi un nouveau formulaire de demande de subvention a donc été mis au point.

Ce formulaire prend en compte :

- La santé financière de chaque association, et notamment ses réserves (certaines disposent d'un véritable "trésor de guerre", ce qui interroge sur leurs besoins réels),
- Le nombre d'adhérents,
- L'impact de l'association dans la vie locale,
- Pour certaines d'entre elles, le niveau d'évolution (pour les équipes sportives notamment).

Forum des Associations Du nouveau !

Le besoin était exprimé de locaux plus vastes pour des associations de plus en plus nombreuses.

Sur une suggestion réalisée par "l'Observatoire de la Vie Locale", il est proposé que le Forum des associations soit désormais organisé à Prat Foën.

Ce lieu semble, c'est vrai, plus adapté : les associations pourront y disposer de davantage d'espace dans la salle Loïc Robin, et les deux salles de sport adjacentes pourront être utilisées pour des démonstrations.

Le Forum aura donc lieu à Prat Foën le 3 septembre prochain

Dossier

BUDGET 2016

Évolution des recettes et des dépenses, investissements, emprunts...
Anne-Maud Goujon, adjointe aux finances,
fait le point sur toutes les dimensions du budget 2016.

Comment évoluent les recettes et les dépenses de fonctionnement pour notre commune ?

Il y a 3 contraintes majeures :

- La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État baisse de plus de 9% cette année (1 874 K€ contre 2 064 K€ en 2015), soit une diminution cumulée de 320 K€ entre 2014 et 2016.
- Baisse lente mais progressive concernant la vente de produits et prestations de services (cantine, centre de loisirs) avec des recettes de 630 K€ en 2015; 603 K€ attendus au titre de 2016.
- Nouvelles dépenses à compter de 2016 : plus de 100 K€ de dépenses nouvelles imposées par Lorient Agglomération (relèvement du prix de l'eau et facturation de l'enlèvement des ordures de nos services municipaux, transfert de la prise en charge de l'entretien des réseaux d'eaux pluviales et des analyses des eaux de baignade (77K€)).

Et, au moment où tous les budgets sont bouclés, une hausse du point d'indice de la fonction publique.

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées en 2015 à 10 490 K€ et sont fixées à 10 207 K€ au budget 2016 en baisse pour la 2^{ème} année consécutive.

En 2016 une politique de restrictions budgétaires en fonctionnement s'impose :

- gel en valeur de nos charges à caractère général à 2 249K€,
- progression maîtrisée (2%) des dépenses de personnel avec un montant fixé à 4 117 K€ (à noter que la part de nos dépenses de personnel dans la totalité de nos dépenses de fonctionnement reste stable à 48% quand les communes appartenant à la même strate que la nôtre affichent un ratio moyen de 54%)
- mise en place d'une politique d'évaluation permettant de mieux cibler les subventions versées par la commune (1 610 K€ budgétisés en 2016 - 1 674 K€ versés en 2015)

Cependant le dynamisme de nos bases d'imposition a permis d'encaisser 6 120 K€ en 2015 et 6 300 K€ en 2016.

Les dépenses réelles de fonctionnement réalisées en 2015 sont de 8 390 K€ pour un montant prévu en 2016 de 8 502 K€ soit une augmentation de 1,33% seulement.



Avec une baisse des recettes et une augmentation, certes modeste, des dépenses, doit-on s'attendre à un recours à l'emprunt ?

Comme annoncé en début 2015, nous avons réalisé un nouvel emprunt de 1 M d'€ et avons mené une politique active de renégociation des prêts en cours.

L'encours total se maintient à 10 M d'€ au 31 décembre 2015 avec un taux moyen de 3,36%.

Pas de nouvel emprunt en 2016, ramenant ainsi en fin d'année un montant moyen d'emprunt de 914 €/habitant, ratio inférieur à la moyenne des communes similaires.

La ville de Guidel pourra-t-elle maintenir un niveau d'investissement satisfaisant ?

Le choix a été fait de ne pas recourir au levier fiscal ni à l'emprunt pour financer nos investissements 2016 et d'utiliser le prélèvement sur le fonds de roulement (qui s'élève à 2 924 K€ à la clôture de l'exercice 2015)

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2015 à 2 793 K€ et le montant inscrit au budget 2016 est de 2 674 K€.

Elles seront financées par la capacité d'autofinancement dégagée sur la section de fonctionnement (720 K€), par nos ressources propres d'investissement (FCTVA, subventions liées à nos investissements, amendes de police) d'une part et par la cession d'un bien foncier d'autre part.

En effet la commune au fil des années a acquis des biens et les a conservés afin de se constituer un patrimoine pour disposer d'une capacité d'investissement satisfaisante pour les années futures.

Le solde du financement de nos investissements sera prélevé sur le fonds de roulement à hauteur de 450 K€.



TRAVAUX

Un budget prévu de 1 060 000 € en 2016

parmi lesquels 452 000 € seront consacrés aux travaux à effectuer sur les bâtiments publics et 608 000 € pour la voirie.

Parmi les travaux à réaliser pour les BÂTIMENTS PUBLICS

on retiendra en particulier :

- ▶ La reconstruction des vestiaires du complexe sportif de Kergroëz détruits par l'incendie du 6 juillet 2015,
- ▶ Le ravalement du centre Avalon sur la place Louis Le Montagner,
- ▶ La réfection de l'installation de chauffage du restaurant scolaire de Kerprat,
- ▶ Et, en partenariat (sur le plan financier) avec les associations de chapelles, le rejointoiement des maçonneries intérieures de la chapelle de Saint-Fiacre et le traitement de la charpente de celle de Locmaria.

Le programme de RÉFECTION DES VOIRIES

comprend plusieurs interventions :

- ▶ La rue principale de Locmaria,
- ▶ Le trottoir de la rue Saint-Maurice (côté opposé au collège St-Jean) de la rue du Puits jusqu'à la rue de Kernévez,
- ▶ La VC 334 du Cap à la RD 765,
- ▶ La VC 17 du carrefour de Saint-Arhel à Pont-er-Ber (limite de Gestel),
- ▶ Le hameau de Kermartret à partir de Kerdosse,
- ▶ La VC 634 au Rhun,
- ▶ Le trottoir situé à l'est de la place Jaffré.
- ▶ La VC 14 au niveau de Ty Rhun,



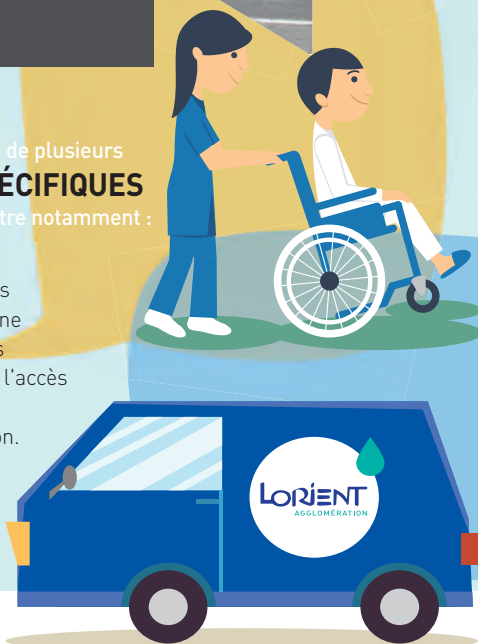
2016 verra le démarrage de plusieurs OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES au dernier trimestre notamment :

- ▶ Des travaux de réfection de perré de Guidel-Plages et de la passerelle piétonne accessible aux personnes handicapées, permettant l'accès au terre-plein du port à partir du cœur de station.

Les opérations prévues par LORIENT AGGLOMÉRATION

parmi les plus importantes :

- ▶ La réfection, vers avril 2016, des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue du Général De Gaulle, préalable à la réhabilitation de cet axe par la commune;
- ▶ Le remplacement complet de la canalisation d'eau potable de la déchetterie au château d'eau de Kerbigot en passant par Traourec et Kerhouat-Ellé, les 800 premiers mètres étant réalisés courant 2016 en démarrant de la déchetterie;
- ▶ La réfection des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales de la rue des Prêtres vers la fin 2016;
- ▶ Le démarrage des travaux d'extension de la station d'épuration de Kergroëz en fin d'année également.





Contact : Françoise Térout
Adjointe chargée des affaires sociales
teroute.affairesociales@mairie-guidel.fr



Contact : Arlette Buzaré
Conseillère déléguée au contrôle des dépenses et des budgets communes et CCAS
buzare.budget@mairie-guidel.fr

CCAS

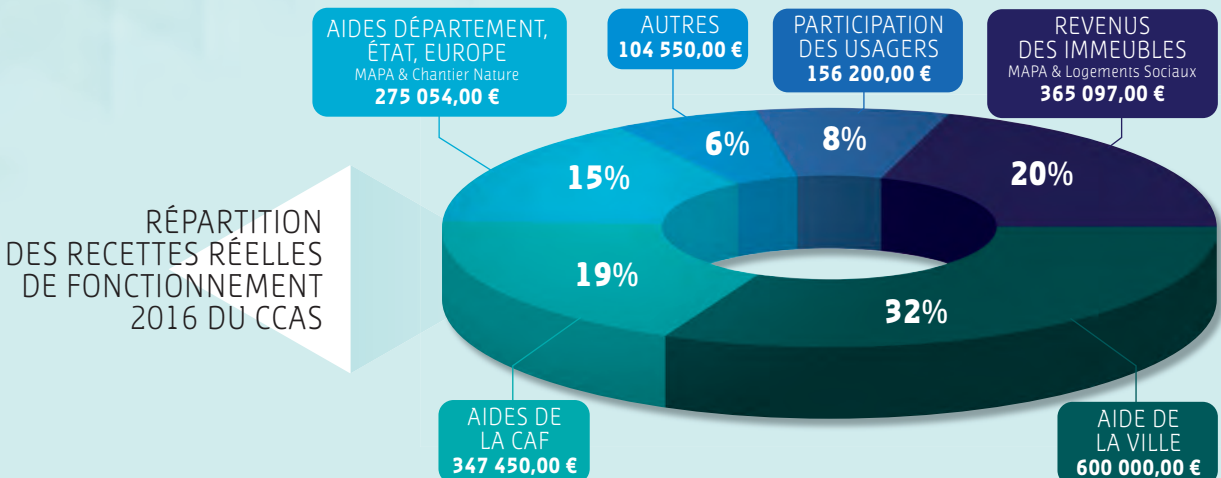
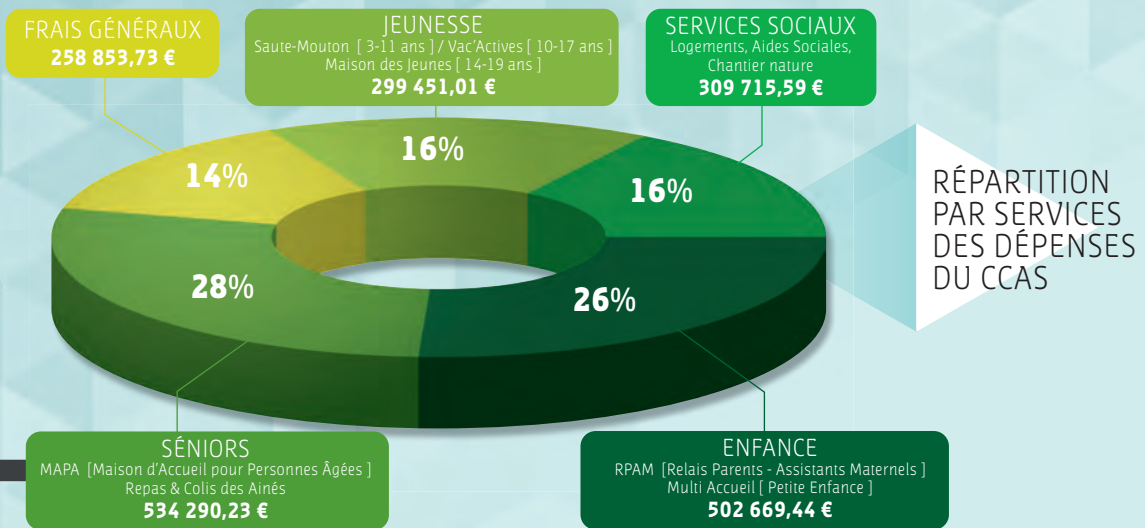
Un budget prévu de 1 904 980 € en 2016

a été voté pour le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) par le conseil d'administration le 22 mars. Il était de 1 842 817,23 € en 2015.



Ce budget est destiné au fonctionnement de l'ensemble des services gérés par le Centre Communal d'Action Sociale : la Maison d'Accueil pour Personnes Âgées, le multi accueil, le relais parents assistants maternels, les services jeunesse, le service social et le chantier d'insertion nature et patrimoine.

Ces dépenses sont couvertes, pour 1/3 par une subvention de la ville (600 000 € soit 32% en 2016), des loyers encaissés essentiellement de la Maison d'Accueil pour Personnes Âgées et des participations des usagers (28%), mais aussi par les aides de la CAF (19%) et de subventions de l'Europe, de l'État et du département (15%).





Vos Conseillers départementaux du canton de Guidel



Françoise BALLESTER

@L.Rannou



Jean-Rémy KERVARREC

@L.Rannou

Madame, Monsieur,

Il y bientôt un an, vous nous accordiez votre confiance pour représenter votre territoire et ses spécificités au sein du Conseil départemental du Morbihan.

C'est donc naturellement que nous revenons aujourd'hui vers vous en vous livrant un premier bilan de notre action d'élus départementaux sur la commune de Guidel.

Nos missions dans le cadre de ce mandat débuté en mars 2015 sont, au sein de l'assemblée départementale, de participer et définir les grandes orientations politiques qui servent l'ensemble des morbihannaises et des morbihannais et d'assurer l'efficacité des services publics.

Notre rôle est aussi de défendre les intérêts des 11 communes de notre canton, en travaillant avec l'ensemble des maires et en étant à l'écoute de ses 38 600 habitants.

Mettre en relation les acteurs locaux, accompagner les élus dans leurs projets, soutenir les associations, apporter des conseils et orienter chacune et chacun d'entre vous dans vos démarches de la vie courante et familiale, telle est notre action quotidienne à votre service.

En tant qu'élus de proximité, nous sommes les promoteurs des solidarités humaines et territoriales avec toujours comme objectif de contribuer à améliorer votre qualité de vie.

*Nous restons à votre disposition
et à votre écoute.*

Françoise Ballester

**FRANÇOISE BALLESTER VOUS REÇOIT SUR RDV
EN MAIRIE DE GUIDEL ET EN MAIRIES DU CANTON**

Tél. 06 61 98 53 79

Jean Remy Kervarrec

**JEAN-RÉMY KERVARREC VOUS REÇOIT SUR RDV
EN MAIRIES DE GUIDEL ET PLOUAY**

Tél. 06 32 67 86 07

COLLABORATRICE : Anne Rivier-Botherel
Tél. 02.97.54.83.69 - anne.rivier-botherel@morbihan.fr

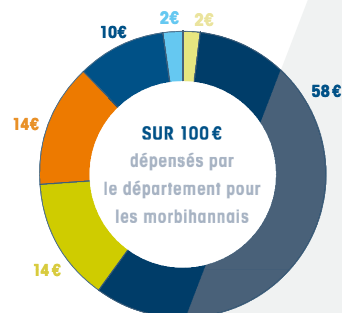
// LES AIDES DU DÉPARTEMENT EN FAVEUR DE GUIDEL EN 2015

- Aide aux investissements de la commune (équipements et voirie) **109 106 €**
- Travaux du port de plaisance **880 698 €**
- Subventions en faveur de l'éducation **479 212 €**
- Soutien à l'action sportive locale **15 581 €**
- Aides à l'habitat (logement locatif, accession à la propriété, travaux d'adaptation...) **24 301 €**

// LE DÉPARTEMENT À VOTRE SERVICE

Que vous soyez un particulier, une association, le conseil départemental du Morbihan met à votre disposition de très nombreux dispositifs d'aides et subventions pour apporter une réponse adaptée à vos attentes et vos besoins.

Toutes les informations sur morbihan.fr



- Solidarité, action sociale et santé
- Développement des territoires
- Éducation
- Infrastructures et mobilité
- Développement économique
- Culture et sport



Contact : Jo Daniel
Premier adjoint chargé de l'environnement, du développement durable et de l'agriculture
daniel.env-dd-agric@mairie-guidel.fr

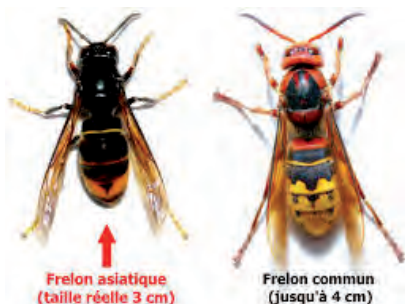
Frelons asiatiques

Attention danger !

Introduit accidentellement en France au début des années 2000, le frelon asiatique s'y est progressivement installé, notamment dans le Sud puis la côte Ouest.

NUISANCE Sa vitesse de progression est impressionnante (100 km/an). Le premier cas recensé sur le Morbihan remonte à 2011, depuis on en trouve sur la totalité de notre département. Sa présence se remarque souvent à partir des nids que chacun peut repérer dans des arbres, contenant jusqu'à 10 000 insectes. Les reines construisent leur premier nid vers la fin de l'hiver et le début du printemps. A cette période, il est assez facile de les détruire avant qu'ils ne prennent trop de volume... Le frelon asiatique adulte se nourrit principalement de liquides sucrés, miel, nectar et de fruits mûrs. Non agressif envers l'homme lorsqu'il évolue en solitaire, il peut le devenir lors d'attaques collectives à l'approche du nid. Le danger est réel lors de certains travaux de taille, débroussaillage ou d'élagage dans des vergers. Le frelon asiatique représente aussi un danger pour les abeilles. Leur présence autour des ruches provoque un affaiblissement de la colonie.

A ce jour, le frelon asiatique fait l'objet de recommandations officielles qui visent, tout d'abord à sensibiliser l'opinion, à travers l'organisation d'actions d'informations sur l'identification de l'espèce, le repérage des nids, etc... puis à en réduire les possibilités de développement par diverses actions de piégeage, la destruction des nids, etc... Organisées à l'échelle du département, ces actions s'appuient sur un important réseau de référents locaux présents sur chaque commune.



→ Référent à Guidel

La Police Municipale est chargée des soucis avec les frelons et de recenser les interventions liées aux frelons asiatiques : 02 97 02 96 96, police.municipale@mairie-guidel.fr

→ 10 pièges installés sur des espaces publics dans le cadre des actions de lutte contre le frelon asiatique.

Déplacements doux

Un nouveau tronçon aménagé à Kergroise

En préparation depuis plusieurs mois, le prolongement de la voie piétons-cycles reliant St Fiacre au rond-point de la route de l'Océan a été récemment réalisé.



TRAVAUX Très utile, il permet de rejoindre le rond-point de la route de l'Océan (rond-point, dit "du surfeur") en toute sécurité.

Un ou deux bancs y seront installés, courant Avril, de même les pourtours directs du calvaire, qui domine la route départementale, seront réaménagés et embellis. A signaler, enfin, dans les aménagements programmés pour la mi-avril, l'installation d'une rambarde de sécurité pour éviter une jonction directe, trop rapide et dangereuse avec la route départementale, jugée accidentogène.

La réalisation d'aménagements faciles d'utilisation doit toujours se conjuguer avec les impératifs de sécurité.



Panier Celtique

L'équipe propose depuis le 31 mars aux 5 Chemins : fruits et légumes, boucherie, fromagerie, épicerie fine ainsi que thé café et chocolats, avec une large sélection de produits locaux. Possibilité de livraison.

Ouvert : du lundi au samedi (9h-19h)

Contact : 02 97 84 59 42



Le Café Laita

David et Sébastien, de la crêperie "Les Pieds dans l'Eau", ont repris le café voisin "Le Café Laita" à Guidel-Plages. Ils vous y proposent bar, fruits de mer, pizzas et petite brasserie.

Ouvert : tous les jours (10h30-21h30)

Contact : 02 97 32 86 86



Mag Presse (Super U)

M. et Mme Bertin, buralistes pendant 6 ans à Royan ont repris le Mag Presse du Super U et conservent les mêmes horaires d'ouverture.

Ouvert : du lundi au jeudi et samedi (8h45-19h30), le vendredi (8h45-20h)

Contact : 09 60 41 56 18



Mme Galliou

La précédente propriétaire du Mag Presse propose un service de conciergerie privée et d'aides et services au quotidien : formalités de location (tels que : documents, nettoyage départs / arrivées), suivi de travaux, garde d'animaux, tontes et petits travaux...

Contact : 06 51 12 51 15



Tri des déchets

Une démarche simplifiée et valorisée

L'objectif : une démarche de recyclage plus facile et plus efficace pour tous.



RECYCLAGE Une de ces principales mesures de simplification : **tous les emballages plastiques dans la poubelle jaune** ! Depuis la mi-mars, en plus des emballages ménagers en métal, en carton et les briques alimentaires, tous les emballages en plastique sans exception peuvent être

déposés dans le bac jaune : bouteilles, flacons, bidons, barquettes, pots, boîtes, sacs, sachets, films...

Comme auparavant, il ne sera pas nécessaire de laver les contenants, il suffira simplement de bien les vider. Un guide pratique 2016 est disponible à l'accueil de la mairie.

Deux nouveaux containers à la déchèterie : un container pour les déchets d'équipement électriques et électroniques (**DEEE**) et un container pour le dépôt de tous types d'objets **pouvant être réutilisés** : meubles, livres, jouets, électroménager, vélos, ustensiles de cuisine... Ces objets seront acheminés au Comptoir du Réemploi "La Recyclerie" où ils seront valorisés pour une seconde vie ce qui permet de réduire fortement l'impact sur l'environnement (moins de déchets destinés à l'enfouissement et diminution de la consommation de nouvelles ressources pour la fabrication d'objets neufs), participer à la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire et créer des emplois nouveaux.

La Recyclerie

ZI Lann Sevelin Caudan
Ouvert du lundi au vendredi
(10H-12H30 et 14H à 18H30) et
le samedi en continu (10H-18H30)

Recensement militaire

ou recensement citoyen

Tout jeune Français âgé de 16 ans doit se faire recenser.



CITOYENNETÉ Cette démarche est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Où, quand et comment ?

La démarche se fait à la mairie du domicile du jeune entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit son anniversaire (avec pièce d'identité et livret de famille). En cas de délai dépassé, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à 25 ans.

La mairie délivre une attestation accompagnée d'une brochure d'information sur le service national. Attention, il n'est pas délivré de duplicata de cette attestation.

Pourquoi se faire recenser ?

Le recensement permet à l'administration : d'inscrire d'office le jeune sur les listes électorales à ses 18 ans et de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)*.

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir participer à la JDC, de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans et de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans.

Marchés publics

Simplification des procédures

Afin de permettre au plus grand nombre d'entreprises, notamment les plus petites, d'accéder aux marchés qu'elles lancent, Lorient Agglomération et Guidel, ont décidé d'en élargir la publicité et d'en simplifier la réponse.

Grâce à la procédure de marché public simplifié (MPS), les entreprises peuvent faire acte de candidature en ne remplissant qu'un seul formulaire. Les demandes liées aux obligations sociales et fiscales se font automatiquement auprès des organismes concernés par le biais du numéro de SIRET. Par ailleurs, les avis relatifs aux marchés compris entre 25 000 et 90 000 € sont publiés sur Mégalis, plateforme bretonne référence en la matière (31 000 entreprises inscrites). Ces marchés seront aussi publiés sur le site marchesonline.com (380 000 entreprises inscrites en France).

Consulter les marchés sur www.megalisbretagne.org

*Pour tout changement de situation, informer les autorités militaires. Dès le recensement, un jeune atteint d'un handicap qui souhaite en être dispensé peut présenter un certificat médical précisant qu'il est inapte à y participer.



Contact : François Hervé
Adjoint à la Culture
herve.culture@mairie-guidel.fr

L'ESTRAN

Un programme solidaire... ..et entre Nature et Culture

La Big Bande Fout le Bazar !

Après le grand succès de la reprise de Starmania en avril dernier, la manifestation "Donnons de la Voix" qui réunit chanteurs et chanteuses guidélois en amateur fera la fête sur des airs de Fugain.



Appelée la Big Bande pour la circonstance, la troupe compte bien mettre le bazar ! Ce projet est à l'initiative de la Ville de Guidel, avec Les Ateliers Musicaux. Le prix d'entrée est laissé au libre choix des spectateurs, l'ensemble des recettes étant reversé à une œuvre caritative.

→ Pratique : le 21 mai à 20h30 (Réservation impérative)

Concert caritatif

Le collectif d'enseignants-musiciens Mosaique organise un concert de soutien à l'association "Pitt' Ocha pour un monde de sons"

L'association créée en 2009 par le groupe les Ogres de Barback a pour vocation de soutenir des projets autour de la culture et de la musique dans les endroits où l'accès même à celle-ci est très difficile. Le concert réunira diverses formations et genres musicaux proposés par les membres du collectif Mosaique.

→ Pratique : le 16 juin à 20h30

Voyage au Pays des Arbres

Théâtre à l'étang du Loc'h en collaboration avec le Département du Morbihan, le Conservatoire du Littoral, la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage et la Fédération Départementale des Chasseurs.



"Espace naturel sensible" de 120 ha, l'espace du Loc'h se compose d'une zone de marais en eau, de zones pâturées et d'un vallon. Les étangs du Petit et du Grand Loc'h ont été classés "Réserve Naturelle Régionale" et labellisés "Espaces Remarquables de Bretagne".

Le Théâtre Bleu dirigé par Pascal Guin, comédien et metteur en scène, animateur des ateliers de théâtre au collège de Guidel et de cours à L'ESTRAN, propose une lecture musicale de "Voyage au pays des Arbres" de J.M.G. Le Clézio : un petit garçon qui s'ennuie et qui rêve de voyager s'enfonce dans la forêt, à la rencontre des arbres. Les élèves de la classe de 6^{ème} Théâtre du Collège St-Jean La Salle présenteront également "Marie des Grenouilles" de J-C. Grumberg.

→ Pratique : le 17 juin 2016 à 21h00 (dès 6 ans)

Pour préserver le site, le nombre de spectateurs est restreint, l'accès se fera uniquement sur réservation (du mardi au vendredi de 14h00 à 18h00) sur reservation@lestran.net ou 02 97 02 97 40



L'ESTRAN présentera sa **nouvelle saison 16-17** de spectacles le mercredi 15 juin à 19h00.

3 élèves des AMG récompensées

Au 21^e concours de piano de Brest

Sur les 46 participants du concours de piano de Brest, édition 2016, 3 élèves étaient présentées par leurs professeurs, Sylvia Roudaut et Gaël Durand.

MUSIQUE Mélyssa Le Penher 10 ans, Maela Simon 10 ans et Romane Levely 9 ans se sont vu décerner une première mention pour leurs prestations dans différentes catégories.

Une belle expérience pour ces trois jeunes artistes, ravies d'avoir tenté l'aventure. Les professeurs, fiers de leurs jeunes élèves qui ne se sont pas laissés envahir par le stress, soulignent que ce genre d'expérience est avant tout un outil pédagogique au service de la motivation.



Contact : Ateliers Musicaux de Guidel
02 97 02 93 80 / amg.guidel@wanadoo.fr

Les élus "Guidel autrement"

Intérêt général :

Une mise au point s'impose

Dans le dernier bulletin municipal, le maire déforme nos propos sur le dossier du contournement de la commune, faisant ainsi preuve de malhonnêteté intellectuelle. Il porte de plus un jugement inacceptable sur notre volonté de défendre l'intérêt général.

Nous nous sommes clairement exprimés sur le projet de contournement proposé lors du Conseil Municipal du 26 novembre, en rappelant la réelle nécessité de minorer un important flux de véhicules vers deux directions : Guidel plages et le Sud Finistère. Le projet municipal ne propose aucune véritable solution pour dévier ces flux de véhicules (lourds et légers) passant par le centre de la commune via les rues Marc Mouello et Saint Maurice, pour emprunter la RD 162 à destination du Sud Finistère. Ce sont bien ces véhicules qui, au plan de la sécurité et au plan sonore, perturbent le plus la vie quotidienne des Guidelois.

Nous avons souligné que les rues du Général de Gaulle et du Capitaine Quillien étaient très sollicitées tout au long de l'année. Le nouveau tracé prévoit un carrefour qui déportera un flux important de véhicules vers ces rues, en transférant

un trafic dense d'une zone urbanisée vers une autre. Il est à nos yeux essentiel d'assurer la sécurité des piétons et cyclistes dans la rue Général de Gaulle qui dessert des équipements publics ou privés très fréquentés, notamment par des enfants.

Des mesures devront être envisagées pour réduire les nuisances sonores. Il est important de prendre en compte les urbanisations actuelles et envisagées à court et long termes sur les secteurs de Mezeven, Goueric, Kerprat, Kergroise et Saint Fiacre.

Le tracé proposé aura inévitablement un effet néfaste sur le commerce du Centre-bourg en favorisant l'installation de grandes surfaces commerciales en périphérie.

Enfin, l'impact environnemental du tracé est très important : suppression de 7,5 hectares de terre agricole, de 9 500 m² de zones humides, détérioration de fonds de vallée et de cours d'eau, dont l'équipe majoritaire n'a que faire.

Pour ces raisons, nous ne pouvons pas estimer, comme l'affirmait le maire, que le tracé retenu est "le bon compromis" entre le règlement des flux de circulation, l'amélioration du cadre de vie et la protection du milieu naturel.

C'est l'intérêt collectif de tous les Guidelois qui nous a amenés à émettre des réserves importantes sur ce tracé.

Enfin, nous n'acceptons aucune leçon quant à notre capacité à défendre l'intérêt général mise en cause dans le précédent Terre et Mer. C'est à ce titre que nous avons contesté les conditions de cession de certains biens communaux et des positions inacceptables tenues pendant la phase d'élaboration du PLU. Les services de l'Etat ont d'ailleurs exigé de "revoir la copie" avant l'édition finale.

Pour nous, pas de confusion, dans l'exercice de l'action publique, l'intérêt général doit toujours être la priorité.

Ne disposant pas d'éléments budgétaires lors de la rédaction de cette expression, nous communiquerons sur ce sujet ultérieurement.

Les élus de Guidel Autrement :

Robert Henault, Laure Detrez, Maurice Le Teuff, Michelle David, Pierre-Yves Le Grogne

Plus d'informations sur :
www.guidel-autrement.fr
 Facebook : Guidel Autrement

Les élus "Unis pour Guidel"

Incertitudes sur les orientations budgétaires et modifications du PLU

Le budget présenté cette année témoigne d'un changement d'orientation des sources de financement des investissements (en baisse de 100 K€), puisqu'au recours à l'emprunt (largement utilisé l'an passé : prêt d'1 M€), se substitue désormais la cession de biens communaux.

Conscients des contraintes qui pèsent sur les collectivités (baisse des dotations de l'Etat) contribuant à une baisse des recettes, nous déplorons que la majorité ne parvienne pas à l'atténuer en réduisant les dépenses de fonctionnement qui augmentent inexorablement, le tout entraînant une diminution des capacités à investir.

L'équilibre de ce budget présenté par la majorité trouve ainsi son salut dans la seule cession (750 K€) du foncier de Pen Er Malo (projet abandonné du transfert du Maeva), doublé d'un prélèvement sur la trésorerie de la commune (500 K€).

Ce financement étant par nature exceptionnel, quelle stratégie est retenue pour financer les investissements pluriannuels dans un contexte budgétaire peu propice ?

Doit-on s'attendre à une hausse des impôts comme annoncée, à l'instar de la nouvelle taxe de 10% qui vient d'être instituée par la majorité sur les cessions de terrains devenus constructibles (nous avons voté contre) ?

L'absence d'établissement de plan prévisionnel sur les années à venir nous laisse ainsi dans l'incertitude.

Concernant les modifications du PLU, si nous avons voté les aménagements aux Cinq Chemins, nous nous sommes néanmoins opposés au projet d'urbanisation immédiat de Prat-Foën tel que présenté dans la précipitation par la majorité.

Les orientations du PLU fixaient ce projet sur du long terme en raison de l'obligation de créer un accès par la route des plages (RD 306) pour désenclaver le secteur Sud (urbanisation du pâturage au sud du gymnase).

Faute d'avoir mis à l'ordre du jour ce projet en commission, des doutes sérieux existent sur sa faisabilité, la majorité restant silencieuse sur la réalisation difficile de cet accès.

L'urbanisation du secteur nord (devant relier le quartier de Kerio à la Place Le Montagner) pose aussi question, car elle implique le défrichement de plusieurs hectares de forêts dont le flou demeure sur les aménagements prévus.

Enfin, notre groupe rassemblant diverses sensibilités (droite, centre et citoyenne), nous avons le plaisir de vous annoncer l'élection en janvier 2016 de Virginie Robin-Cornaud au mandat de déléguée Les Républicains de la 6^e circonscription du Morbihan.

*Les élus du groupe Unis pour Guidel
 Caroline Pecchia-Bouhourd, Pierrick Le Dro et Virginie Robin-Cornaud.*

Communes au régime sec

Quelles solutions pour s'en sortir ?

Lorsque les recettes diminuent (baisse des dotations de l'Etat, subventions plus rares) et que les dépenses de fonctionnement ne peuvent - au mieux - qu'être stabilisées, on assiste à la dégradation de l'épargne qui sert à financer l'investissement.

Or, investir est une nécessité, pour satisfaire les besoins de la population, maintenir ou si possible, améliorer l'attractivité de la ville.

Quels sont les leviers à la disposition de la collectivité ?

- Majorer les taux de l'impôt local,
- Recourir à l'emprunt,
- Réviser la tarification des services à la population ou réduire les services publics,
- Céder du patrimoine.

C'est cette dernière solution qui a été choisie à Guidel. C'est que la ville s'est constitué petit à petit un patrimoine, qui n'a pas vocation à dormir éternellement... et il est apparu que sa cession aurait l'avantage d'être indolore pour la population déjà par ailleurs lourdement mise à contribution...

Ce patrimoine, quel est-il ?

D'abord, une trésorerie importante sur laquelle il est possible de prélever 500 000 € par an pendant quelques temps. Et un patrimoine immobilier constitué dans des années plus fastes, dont la cession progressive permettra d'abonder le budget de l'investissement, de 500 000 € par an pendant 5 à 6 ans.

Et ensuite, qu'arrivera-t-il lorsque ce patrimoine aura disparu ?

La dynamique budgétaire, grâce à l'attractivité renforcée de la ville, qui se traduit par l'ouverture de lotissements, le développement de la Zone d'Aménagement Concerté, l'apport de nouveaux habitants, sera retrouvée à travers la progression des bases fiscales, ce qui permettra la croissance des recettes.

Ainsi la cession raisonnée du patrimoine doit-elle permettre de parvenir à réaliser un programme d'investissements ambitieux (nouvelle école, restructuration du site de Polignac, réaménagement du complexe sportif de Kergroise) sans recourir à la majoration de l'impôt local.

Les élus de la Majorité



Guidel et le P.L.H.

Débat(s) sur le Programme Local de l'Habitat

La loi rend obligatoire l'adoption d'un P.L.H. dans chaque intercommunalité, devant être compatible avec les lois d'urbanisation récentes (SRU, Grenelle, ALUR), Agenda 21 et Charte d'agriculture.

Le P.L.H. définit des grandes orientations en matière de construction et de réhabilitation de l'offre de logements. L'Agglomération, qui compte désormais 25 communes, a remis son P.L.H. en révision, et compte l'adopter en 2017.

Un débat a lieu en ce moment sur les orientations à prendre.

→ Sur les densités

L'idée est de consommer moins de foncier pour réduire le coût de la construction, épargner les terres cultivées, réduire l'étalement urbain et par là limiter les transports. La municipalité de Guidel expose néanmoins que l'exercice a ses limites, que, pour attirer de la population, il faut aussi répondre à ses attentes d'espace, de liberté et d'accès facile à la nature. Et que l'automobile ne peut en aucun cas être remplacée par les transports

collectifs (qui par définition, ne pourront jamais faire du porte à porte, sur un territoire aussi vaste qu'est celui de la commune de Guidel).

C'est la position défendue en prônant qu'on laisse à la municipalité des marges de manœuvre allant de 80 logements à l'ha à 20 logements à l'ha en périphérie.

→ Sur le nombre de logements à construire

Alors que la proposition de l'Agglomération appuyée sur l'expérience et la croissance démographique constatée... et espérée ... est de construire 1 100 logements / an, la municipalité de Guidel revendique le droit d'en réaliser 150 / an, en se fondant sur le potentiel constructible et la densité observée, en raison de l'attractivité de la commune.

→ Sur les logements sociaux

Si il est envisagé par l'Agglomération que le taux de réalisation de logements sociaux soit de 30% dans la construction neuve, soit 45 à 50 / an à Guidel, la ville propose de le ramener à 20% soit 30 / an, ce qui paraît plus en rapport avec ses capacités et la demande.

Par ailleurs, l'obligation de réalisation de 50% de logements "abordables" (30% de locatifs sociaux et 20% d'accession sociale) dans chaque opération de plus de 2 500 m² de Surface Hors Œuvre Nette nous apparaît comme excessive et de nature à décourager les aménageurs - promoteurs, il y aurait donc lieu de le revoir à la baisse.

Moins de contraintes, plus de souplesse et de réalisme, donc... L'avenir nous dira si nos propositions ont été entendues !

Rendez-vous à Guidel

AVRIL

- **TOUT LE MOIS**
EXPO "En regard"
Série Bois d'Eliz Barbosa
L'ESTRAN
- **VACANCES SCOLAIRES**
STAGE de surf et skate
Par WSA (West Surf Association)
Infos : 02 97 32 70 37
- **A PARTIR DU MARDI 19**
EXPO Sylvie Debray
Sculptures - Entrée libre
Médiathèque
- **MARDI 26**
LECTURE Heure du Conte
A partir de 3 ans - entrée libre
17h // Médiathèque
- **VENDREDI 29**
CONCERT Alban Darche
Création avec l'OrphiCUBE
20h30 // L'ESTRAN
- **SAMEDI 30**
Portes ouvertes
Ecole Notre Dame des Victoires
10h-12h // 6 Rue J. Léna
STAGE de breton Ar Un Dro
10h-12h // Ti An Holl
STAGE de crêpes "initiation"
14h-17h // Villeneuve Ellé

MAI

- **TOUT LE MOIS**
Expo "En regard"
Série Bois d'Eliz Barbosa
L'ESTRAN
- **JUSQU'AU SAMEDI 7**
EXPO Sylvie Debray
Sculptures - Entrée libre
Médiathèque
- **DIMANCHE 1^{er}**
Troc & Puces
Avec le Rugby Club Guidel
9h-18h // Kerprat
- **JEUDI 5**
"Chapelles en fêtes"
Rallye du patrimoine
Départ 9h30 // Chapelle Locmaria
SPORT Football
Tournoi U 11 - U13 - U15
Avec la Guidéloise Football
8h30 // Stade de Kergroise
- **NUIT DU 6 AU 7**
Passage de la Redadeg
Parvis de l'Église
- **SAMEDI 7**
SPORT Football
Rassemblement U6-U7-U8-U9
10h // Stade de Kergroise
Loto du printemps
Avec la société de chasse Guidel
21h // Kerprat
- **DIMANCHE 8**
Cérémonie commémorative
11h30 // Esplan. des combattants
- **DU MAR. 10 AU VEND. 20**
EXPO BD Beno
Avec St Jean La Salle
Médiathèque
- **DIMANCHE 15**
RANDO Tro Gwidel
Avec l'asso. Guidel Rando
À partir de 8h // Villeneuve Ellé
- **DIMANCHE 15**
SURF Coupe du Morbihan
Avec WSA
8h-18h // Plage du Loc'h
- **MERCREDI 18**
Don du sang
15h-19h // Kerprat
- **JEUDI 19**
CONFÉRENCE
Le harcèlement à l'école
Par Laetitia Le Goulven
20h // Kerprat
- **A PARTIR DU VENDREDI 20**
EXPO Objectif Peintures
14h-18h30 // Chapelle St Fiacre
- **SAMEDI 21**
SPORT Judo
Tournoi Petits samourais
10h-12h // Salle 2 Prat Foën
Portes ouvertes
Ecole élémentaire Prat Foën
10h // Prat Foën
- **SAMEDI 21**
SPECTACLE "1,2,3...En corps!"
Avec la Cie Toutouic
10h // Médiathèque
Loto Avec le stand de tir de l'Isolo
20h // Kerprat
- **MERCREDI 25**
Tournoi annuel de bridge
Club de bridge de Guidel
14h // Ti An Holl
- **SAMEDI 28**
Opération Un Enfant-Un arbre
11h // Derrière Parc Kerhuën
Intermède musical
Conservatoire de Rennes
15h // Médiathèque
- **A PARTIR DU MARDI 31**
EXPO photos
Avec l'asso. Sensibilité Photos
Médiathèque
- **MARDI 31**
LECTURE Heure du conte
17h // Médiathèque
Conseil Municipal
20h30 // Mairie

JUIN

- **TOUS LES DIMANCHES**
Ouverture de la chapelle
Notre Dame de Pitié
15h-18h30 // Guidel Plages
- **DU VENDREDI 3 AU VEND. 17**
EXPO photos
Avec l'asso. Sensibilité Photos
Médiathèque
- **JUSQU'AU LUNDI 6**
EXPO Objectif Peintures
Peintures des membres de l'asso.
14h-18h30 // Chapelle St Fiacre
- **VENDREDI 10**
Loto Club Laïta Handball
20h // Kerprat
- **SAMEDI 11**
40 ans du Rugby Club Guidel
Tournoi rugby loisirs
Stade de Kergroise
- **SAMEDI 11**
Beach Rugby Guidel
Rencontres des Ecoles de
Rugby du Morbihan (8 - 14 ans)
Dès 11h // Anse du Pouldu
SPORT Basket
Tournoi interne
avec la Guidéloise Basket
13h30-18h // Salle 2 Prat Foën
Course du Loc'h
Par les Joggers de la Laïta
16h // Stade de Kergroise
- **DIMANCHE 12**
Course de caisses à savon
Au profit de Rêves de Clown
- **MARDI 14**
Club des lecteurs
Entrée libre
18h30 // Médiathèque
- **MERCREDI 15**
Présentation saison
2016-2017 de L'ESTRAN
19h // L'ESTRAN
- **JEUDI 16**
Concert caritatif "Pitt 'Ocha
pour un monde de sons"
20h30 // L'ESTRAN
- **SAMEDI 18**
Cérémonie commémorative
11h30 // Esplan. des combattants
Kermesse
Organisée avec l'OGEC et l'APEL
12h-20h // Ecole ND des Victoires
SPORT Beach Tennis
Par le tennis club de Guidel et le
Comité du tennis du Morbihan
10h-16h // Anse du Pouldu
- **SAMEDI 18**
Fête de la musique
Dès 14h // Médiathèque
Dès 18h // Cœur de station
- **SAMEDI 18 & DIMANCHE 19**
Guidel Kite Challenge
Avec le Guidel Kite club
10h // La Falaise ou Fort Bloqué
- **DIMANCHE 19**
RANDO Laïta VTT et pédestre
Avec le Cyclo club Guidel
7h30 // La Villeneuve Ellé
- **A PARTIR DU LUNDI 21**
EXPO M. et Mme Mortagne
Peintures
Médiathèque
- **SAMEDI 25**
Fête des écoles publiques
Ecole de Prat Foën
- **SAMEDI 25**
Fête du Sport
20h30 // L'ESTRAN
Loto Avec l'amicale
des employés communaux
20h // Kerprat
- **SAMEDI 25 & DIMANCHE 26**
6^{ème} tuning auto moto
Avec Taol Skoaz
Guidel Plages
- **DIMANCHE 26**
SPORT beach volley
Tournoi - la Guidéloise volleyball
10h // Anse du Pouldu
Pardon Chapelle St Fiacre
8h // Chapelle St Fiacre
- **MARDI 28**
LECTURE Heure du conte
17h // Médiathèque

JUILLET

- **TOUS LES VENDREDIS**
Les Renc'Arts de Guidel
Animations gratuites en soirée
Cœur de station Guidel Plages
- **TOUS LES DIMANCHES**
Kir breton, animation musicale
11h30 // Parvis de l'église
- **JUSQU'AU JEUDI 16**
EXPO M. et Mme Mortagne
Peintures
Médiathèque
- **VENDREDI 1^{er}**
Loto Avec Taol Skoaz Guidel
20h // Kerprat
- **SAMEDI 2**
Tapis de lecture
"les différences"
9h30 & 10h30 // Médiathèque
- **DU SAMEDI 2 AU DIM. 10**
EXPO "Soie et Art Textile"
Avec l'asso Guidel Soie
14h-18h30 // L'ESTRAN
- **DIMANCHE 3**
Courses Là-bas la Laïta
Groupe Athlétique Guidélois
8h30 // Prat Foën
- **A PARTIR DU MERCREDI 6**
Mini camps ALSH Etoile St Jean
Villeneuve Ellé
- **JEUDI 7**
Conseil Municipal
20h30 // Mairie
- **VENDREDI 8 / 15 / 22 / 29**
LECTURE Heure du conte
11h // Médiathèque
- **DIMANCHE 10**
EXPO VENTE Art dans la rue
Organisée par Objectif Peinture
9h-18h30 // Guidel Plages
- **MERCREDI 13**
Bal des sapeurs-pompiers
et feu d'artifice
Guidel Plages
- **DU 14 JUILLET AU 21 AOÛT**
Festival Les 7 Chapelles en Arts
Expos, concerts et randos
- **DU 17 AU 27 JUILLET**
Festival Polignac
Concerts
- **DIMANCHE 17**
Taol Skoaz Guidel
fête ses 20 ans
Fest Noz
Marché nocturne
Guidel Plages
- **A PARTIR DU MARDI 19**
EXPO philatélique
et cartophile
Avec Collection Passion Guidel
Médiathèque
- **VENDREDI 22**
Don du sang
10h & 15h // Club de l'Amitié
- **DIMANCHE 24**
Troc & Puces
La Guidéloise foot
Stade et salle de Polignac
Pardon chapelle la Madeleine
Vide-grenier et animation
La Madeleine

LA RANDO DU PRINTEMPS

Autour du Loc'h



DISTANCE : 10 KM
DURÉE : 3H
DIFFICULTÉ : 1 SUR 3
DÉPART :
FORT DU LOC'H
À VOIR :
LA RÉSERVE NATURELLE
ET LES ÉTANGS DU LOC'H,
LES PLANTATIONS 2008
"UN ENFANT - UN ARBRE"...

Une belle randonnée autour des étangs du Loc'h, pour découvrir le lieu qui accueille le **Spectacle au Pays des Arbres** programmé par L'ESTRAN. La boucle 2 du guide rando en 8 étapes : Départ Fort du Loc'h, continuez sur le chemin vers Triec puis vers Le Pointic. Longez le Loc'h vers Cosquer-St-Evêque puis direction Moulin Orvoën. Au parking de Quéverne, prenez à droite vers l'Observatoire puis, au ruisseau, empruntez le sentier qui traverse le verger, et remonter vers Kermabo avant de rejoindre le Fort du Loc'h. N'oubliez pas votre appareil photo !
Détails et les autres randonnées dans le guide "Sur les Chemins de Guidel"

